Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bourse à l'écriture 2011

Le Canton de Vaud, par son Service des affaires culturelles, met au concours une «Bourse à l'écriture» dotée d'une somme de 10'000 francs, destinée à des écrivain-e-s qui se trouvent dans une phase d'élaboration d'un projet d'écriture, ou à une étape décisive de leur travail.

Ces cinq dernières années, le Canton de Vaud a attribué une bourse à l'écriture successivement à Sandra Korol, Frédéric Vallotton, Marie-Jeanne Urech, Olivier Sillig et Nicolas Verdan.

La bourse à l'écriture a pour vocation de compléter les aides occasionnelles directes octroyées dans le passé à des écrivain-e-s vaudois-e-s et les soutiens réguliers à l'édition d'oeuvres littéraires; le Service des affaires culturelles la met à nouveau au concours en 2011, dotée de 10'000 francs; cette somme est prélevée sur le montant dont dispose la Commission cantonale des activités culturelles (sous-commission « littérature »).

La bourse à l'écriture est destinée à des écrivain-e-s qui se trouvent dans la phase d'élaboration d'un projet d'écriture, ou à une étape décisive de leur travail.

Seul-e-s peuvent prétendre à cette bourse les écrivain-e-s vaudois-e-s ou les écrivain-e-s étrangers et étrangères, établi-e-s et travaillant dans le canton de Vaud depuis au moins cinq ans et ayant publié (à l'exception de l'auto-édition ou de l'édition à compte d'auteur) au moins un ouvrage dans les domaines suivants : roman, nouvelles, essais, poésie et théâtre.

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leur dossier de candidature par courrier postal au Service des affaires culturelles (SERAC), rue du Grand-Pré 5, 1014

Lausanne. Le dossier doit contenir la formule d'inscription dûment remplie et signée (disponible sur demande au SERAC, 021 316 07 43, info.serac@vd.ch, www.vd.ch/fr/themes/culture/aides-a-la-creation/bourses/), une documentation présentant les travaux récents sans aucun manuscrit original, ainsi qu'une biobibliographie.

Les dossiers de candidature doivent être envoyés d'ici au 18 mars 2011.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 17 février 2011

DFJC, Nicolas Gyger, adjoint de la cheffe du Service des affaires culturelles, 021 316 07 44